LE SITE GET-SHARD.COM

Category: Epargne
Tag: Enquête



Ce nom de domaine a été enregistré le 28/01/2022. Il est proposé d'acheter un "morceau" de montre en financement participatif. L'originalité de ce site est la création d'une pseudo monnaie dénommée shard. Les recherches effectuées ne permettent pas d'identifier le vendeur.

Le site internet

Il a été créé le 28/01/2022. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/get-shard.com

Nos recherches

Le contenu du site

La page accueil

Nous la publions ci-dessous :

La-page-accueil-du-site-get-shard.pdf

La page nos offres est un simple questionnaire pour récupérer des datas de potentiels clients. Il est prévu apparemment trois profils mais le questionnaire est le même.

- Le lien permalien pour "débutant" est https://get-shard.com/standard/
- Le lien permalien pour "profil confirmé" est https://get-shard.com/premium/
- Le lien permalien pour "profil professionnel" est https://get-shard.com/premium100/

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 06 25 71 40 77

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/519701

L'adresse

L'adresse 231 rue Saint Honoré PARIS correspond à une société de domiciliation où 1667 entreprises sont hébergées.

https://hoodspot.fr/adresse/rue-saint-honore-75001-paris/231/page-6/

Le produit

Nous publions la page concept :

La-page-concept-du-site-get-shard.pdf

Il est proposé d'acheter à partir de 10 € un "morceau" de montres de luxe. Le rendement proposé parait exceptionnel. Il est à noter que la page accueil évoque la période 2020 / 2025. Cela parait difficile pour un site créé en janvier 2022.

Il est proposé d'investir en bon euro dans une monnaie dénommée "shard"

Un shard = 10 €

Cette "monnaie" n'a bien sur aucune existence. Il est à noter que le site indique gérer plus de 40 milliards. Cela parait quelque peu étonnant pour un site qui n'a pas encore commencé son activité et qui a été créé en janvier 2022.

Il est créé un compte en shard. Le lancement de ce produit était prévu pour novembre 2022. L'inscription en liste noire de l'AMF parait fortement compromettre le projet.

Les informations ,juridiques

Les mentions légales indiquent un siret avec une adresse sur Paris. Les recherches effectuées ont permis d'établir que le numéro est radié depuis le 30/11/2018. L'activité déclarée n'a aucun rapport avec les montres. Il s'agit de "conseil en relations publiques et communication"

Au vu de ces éléments, il devrait s'agir d'une usurpation d'identité. Le site ne mentionne aucun agrément de l'AMF pourtant obligatoire. Il ne peut pas pas être offert d'investir dans ce produit aux épargnants français.

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.